

## IV

(Informations)

## INFORMATIONS PROVENANT DES ÉTATS MEMBRES

**Renseignements communiqués par les États membres sur les aides d'État accordées conformément au règlement (CE) n° 800/2008 de la Commission déclarant certaines catégories d'aide compatibles avec le marché commun en application des articles 87 et 88 du traité (règlement général d'exemption par catégorie)**

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2013/C 213/01)

Numéro de référence de l'aide d'État	SA.36308 (13/X)
État membre	Finlande
Numéro de référence de l'État membre	—
Nom de la région (NUTS)	SUOMI/FINLAND Article 107(3)(c), Régions non assistées
Organe octroyant l'aide	Työ- ja elinkeinoministeriö ja elinkeino-, liikenne- ja ympäristökeskukset TEM: PL32, Valtioneuvosto 00023, Finland ELY: 15 alueellista keskusta (www.ely-keskus.fi) www.tem.fi; www.ely-keskus.fi
Titre de la mesure d'aide	Uusiutuvan energian sekä energian säästön ja tehokkuuden RPA-tuki 2013
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Valtioneuvoston asetus energiatuen myöntämisen yleisistä ehdoista (1063/2012), Valtionavustuslaki (688/2001)
Type de mesure	Régime d'aide
Modification d'une mesure d'aide existante	—
Durée	11.2.2013-31.12.2013
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide
Type de bénéficiaire	PME, grande entreprise
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 45,00 (millions)
Pour les garanties	EUR 45,00 (millions)
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention directe
Référence à la décision de la Commission	—
Si cofinancement par des fonds communautaires	—

Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aides aux études environnementales (art. 24)	50 %	20 %
Aides environnementales en faveur des investissements dans les économies d'énergie (art. 21)	60 %	20 %
Aides environnementales en faveur des investissements dans la promotion de l'énergie produite à partir de sources d'énergie renouvelables (art. 23)	45 %	20 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

<http://www.finlex.fi/fi/laki/alkup/2012/20121063>

<http://www.finlex.fi/en/laki/kaannokset/2001/en20010688.pdf>

[http://www.tem.fi/files/35719/RPA\\_tukiohjelma\\_2013.pdf](http://www.tem.fi/files/35719/RPA_tukiohjelma_2013.pdf)

Numéro de référence de l'aide d'État	SA.36322 (13/X)
État membre	Espagne
Numéro de référence de l'État membre	—
Nom de la région (NUTS)	ESPANA Zones mixtes,Régions non assistées,Article 107(3)(c),Article 107(3)(a)
Organe octroyant l'aide	Secretario de Estado de Medio Ambiente Ministerio de Agricultura, Alimentacion y medio ambiente. Paseo de la Infante Isabel nº 1 28071 Madrid ESPAÑA <a href="http://www.magrama.gob.es/es/calidad-y-evaluacio-ambiental/temas/plan-pima-aire/real-decreto/Default.aspx">http://www.magrama.gob.es/es/calidad-y-evaluacio-ambiental/temas/plan-pima-aire/real-decreto/Default.aspx</a>
Titre de la mesure d'aide	Plan de Impulso al Medio Ambiente «PIMA Aire» para la adquisición de vehículos comerciales
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Real Decreto 89/2013, de 8 de febrero, por el que se regula la concesión directa de ayudas del Plan de Impulso al Medio Ambiente (BOE nº 35 de 9.2.2013)
Type de mesure	Régime d'aide
Modification d'une mesure d'aide existante	—
Durée	10.2.2013-31.12.2013
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Industrie automobile
Type de bénéficiaire	PME,grande entreprise
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 38,00 (millions)
Pour les garanties	EUR 38,00 (millions)
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention directe
Référence à la décision de la Commission	—
Si cofinancement par des fonds communautaires	—

Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aides à l'acquisition de nouveaux véhicules de transport qui vont au-delà des normes communautaires ou qui augmentent le niveau de protection de l'environnement en l'absence de normes communautaires (art.19)	35 %	20 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

<http://www.magrama.gob.es/es/calidad-y-evaluacion-ambiental/temas/plan-pima-aire/real-decreto/Default.aspx>

Numéro de référence de l'aide d'État	SA.36396 (13/X)	
État membre	Pays-Bas	
Numéro de référence de l'État membre	NL	
Nom de la région (NUTS)	DELFT EN WESTLAND Régions non assistées	
Organe octroyant l'aide	gemeente Midden-Delfland Postbus 1 2636 ZG Schipluiden www.middendelfland.nl	
Titre de la mesure d'aide	Verordening toepassing zonne-energie agrarische opstallen.	
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Verordening toepassing zonne-energie agrarische opstallen vastgesteld door het college van burgemeester en wethouders van Midden-Delfland op 19 februari 2013.	
Type de mesure	Régime d'aide	
Modification d'une mesure d'aide existante	—	
Durée	22.3.2013-31.12.2013	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Culture et production animale, chasse et services annexes	
Type de bénéficiaire	PME	
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 0,15 (millions)	
Pour les garanties	EUR 0,15 (millions)	
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention directe	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	—	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aides environnementales en faveur des investissements dans la promotion de l'énergie produite à partir de sources d'énergie renouvelables (art. 23)	25 %	0 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

[http://www.middendelfland.nl/inwoners-ondernemers/subsidieregelingen\\_3123/item/subsidie-stimulering-gebruik-zonne-energie-en-verwijdering-van-asbest-bij-agrarische-bedrijven\\_20875.html](http://www.middendelfland.nl/inwoners-ondernemers/subsidieregelingen_3123/item/subsidie-stimulering-gebruik-zonne-energie-en-verwijdering-van-asbest-bij-agrarische-bedrijven_20875.html)

Numéro de référence de l'aide d'État	SA.36403 (13/X)	
État membre	Italie	
Numéro de référence de l'État membre	—	
Nom de la région (NUTS)	BASILICATA Article 107(3)(a)	
Organe octroyant l'aide	Regione Basilicata — Dipartimento Attività Produttive Politiche dell'Impresa Innovazione tecnologica Via V. Verrastro 8 — 85100 Potenza www.basilicatanet.it	
Titre de la mesure d'aide	Sostegno all'internazionalizzazione delle PMI Lucane	
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	DGR n. 209 del 26.2.2013 pubblicato sul Supplemento al Bollettino Ufficiale Regione Basilicata n. 6 del 5.3.2013	
Type de mesure	Régime d'aide	
Modification d'une mesure d'aide existante	—	
Durée	2.5.2013-31.12.2015	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	INFORMATION ET COMMUNICATION, ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES, PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ, INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE, PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION, CONSTRUCTION, TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	
Type de bénéficiaire	PME	
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 2,80 (millions)	
Pour les garanties	EUR 2,80 (millions)	
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention directe	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	PO FESR Basilicata 2007 2013 L.I. III.3.1.A — EUR 1,12 (millions)	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aides aux services de conseil en faveur des PME (art. 26)	50 %	—
Aides à la participation des PME aux foires (art. 27)	50 %	—

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

<http://www.regione.basilicata.it/giunta/site/giunta/departament.jsp?dep=100055&area=108896&otype=1058&id=896410>

Numéro de référence de l'aide d'État	SA.36404 (13/X)	
État membre	Italie	
Numéro de référence de l'État membre	—	
Nom de la région (NUTS)	LOMBARDIA Article 107(3)(c)	
Organe octroyant l'aide	Regione Lombardia — DG Occupazione e Politiche del lavoro P.zza Città di Lombardia 1 — 20124 — Milano (MI) www.lavoro.regione.lombardia.it	
Titre de la mesure d'aide	Dote Lavoro — Avviso Dote lavoro Inserimento e Reinserimento lavorativo Persone Svantaggiate	
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	L.R. 22/2006; L.R. 19/2007; DDUO n.1 2606 del 27 dicembre 2012; DDUO n. 959 del 11 febbraio 2012	
Type de mesure	Régime d'aide	
Modification d'une mesure d'aide existante	—	
Durée	15.1.2013-31.10.2014	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Type de bénéficiaire	PME, grande entreprise	
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 5,00 (millions)	
Pour les garanties	EUR 5,00 (millions)	
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention directe	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	Programma Operativo Regionale FSE 2007 / 2013 — EUR 5,00 (millions)	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aides à l'embauche de travailleurs défavorisés sous forme de subventions salariales (art. 40)	50 %	—
Aides à l'emploi de travailleurs handicapés sous forme de subventions salariales (art. 41)	75 %	—

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

[http://www.lavoro.regione.lombardia.it/cs/Satellite?c=Attivita&childpagename=DG\\_IFL%2FWrapperBandiLayout&cid=1213575659446&p=1213575659446&packedargs=locale%3D1194453881584%26menu-to-render%3D1213301212432&pagenam=DG\\_IFLWrapper&tipologia=Agevolazioni](http://www.lavoro.regione.lombardia.it/cs/Satellite?c=Attivita&childpagename=DG_IFL%2FWrapperBandiLayout&cid=1213575659446&p=1213575659446&packedargs=locale%3D1194453881584%26menu-to-render%3D1213301212432&pagenam=DG_IFLWrapper&tipologia=Agevolazioni)

Numéro de référence de l'aide d'État	SA.36416 (13/X)	
État membre	Allemagne	
Numéro de référence de l'État membre	421-40306-BY/00	

Nom de la région (NUTS)	BAYERN Article 107(3)(c)	
Organe octroyant l'aide	Bayerische Landesanstalt für Landwirtschaft, Abteilung Förderwesen und Fachrecht Menzinger Straße 54, 80638 München <a href="http://www.lfl.bayern.de">http://www.lfl.bayern.de</a>	
Titre de la mesure d'aide	Bayern: Erwerb von Büroflächen für das KBM e.V.	
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Bayerisches Agrarwirtschaftsgesetz, Bayerisches Haushaltsgesetz Zuwendungsbescheid an das KBM e.V.	
Type de mesure	Aide ad hoc	
Modification d'une mesure d'aide existante	—	
Date d'octroi	A partir de 27.2.2013	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Activités de soutien aux entreprises n.c.a.	
Type de bénéficiaire	PME — Kuratorium Bayerischer Maschinen- und Betriebshilfsringe e.V., Amalienstr. 21/2286633 Neuburg an der Donau	
Montant total de l'aide ad hoc accordée à l'entreprise	EUR 0,06 (millions)	
Pour les garanties	EUR 0,06 (millions)	
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention directe	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	—	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aides à l'investissement et à l'emploi en faveur des PME (art.15)	10 %	—

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

[http://www.stmelf.bayern.de/mam/cms01/agrarpolitik/dateien/b\\_kbmbescheid.pdf](http://www.stmelf.bayern.de/mam/cms01/agrarpolitik/dateien/b_kbmbescheid.pdf)

Numéro de référence de l'aide d'État	SA.36435 (13/X)	
État membre	Royaume-Uni	
Numéro de référence de l'État membre	—	
Nom de la région (NUTS)	LONDON Régions non assistées	
Organe octroyant l'aide	Big Lottery Fund 1 Plough Place London EC4A 1DE <a href="http://www.biglotteryfund.org.uk">http://www.biglotteryfund.org.uk</a>	
Titre de la mesure d'aide	Bethnal Green Ventures — Access to Innovation Advisory Services / Risk Capital	

Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	The National Lottery Act 2006 (c 23)	
Type de mesure	Régime d'aide	
Modification d'une mesure d'aide existante	—	
Durée	30.3.2013-30.3.2015	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Type de bénéficiaire	PME	
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	GBP 0,90 (millions)	
Pour les garanties	GBP 0,90 (millions)	
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention directe, Fourniture de capital-investissement	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	—	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aides sous forme de capital-investissement (art. 28-29)	15 000 GBP	—
Aides pour le recours à des services de conseil en innovation et de soutien à l'innovation (art. 36)	15 000 GBP	—

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

<http://www.biglotteryfund.org.uk/SIFBethnal>

Click on hyperlink

Numéro de référence de l'aide d'État	SA.36437 (13/X)
État membre	Royaume-Uni
Numéro de référence de l'État membre	—
Nom de la région (NUTS)	INNER LONDON Régions non assistées
Organe octroyant l'aide	Big Lottery Fund 1 Plough Place London EC4A 1DE <a href="http://www.biglotteryfund.org.uk">http://www.biglotteryfund.org.uk</a>
Titre de la mesure d'aide	Wayra UnLTD — Access to Innovation Advisory Services / Business Support Services
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	The National Lottery Act 2006 (c 23)
Type de mesure	Régime d'aide
Modification d'une mesure d'aide existante	—
Durée	1.4.2013-1.4.2015

Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Type de bénéficiaire	PME	
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	GBP 0,66 (millions)	
Pour les garanties	GBP 0,66 (millions)	
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention directe	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	—	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aides pour le recours à des services de conseil en innovation et de soutien à l'innovation (art. 36)	25 000 GBP	—

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

<http://www.biglotteryfund.org.uk/SIFWayra>

Click on hyperlink

Numéro de référence de l'aide d'État	SA.36469 (13/X)
État membre	Pays-Bas
Numéro de référence de l'État membre	—
Nom de la région (NUTS)	NOORD-BRABANT Régions non assistées
Organe octroyant l'aide	Provincie Noord-Brabant Postbus 90151 5200 MC 's-Hertogenbosch www.brabant.nl
Titre de la mesure d'aide	Excelleren in Brabant
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Algemene wet bestuursrecht titel 4.2 Algemene subsidieverordening Noord-Brabant
Type de mesure	Aide ad hoc
Modification d'une mesure d'aide existante	—
Date d'octroi	A partir de 21.3.2013
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide
Type de bénéficiaire	PME — Koninklijke Vereniging MKB-Nederland Postbus 930022509 AA 'S-GRAVENHAGE
Montant total de l'aide ad hoc accordée à l'entreprise	EUR 1,67 (millions)
Pour les garanties	EUR 1,67 (millions)
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention directe
Référence à la décision de la Commission	—



Si cofinancement par des fonds communautaires	—	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Formation générale (art. 38, paragraphe 2)	60 %	0 %
Aides aux services de conseil en faveur des PME (art. 26)	50 %	—

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

<http://www.brabant.nl/loket/bekendmakingen/overig/635000643244464711.aspx>

Numéro de référence de l'aide d'État	SA.36568 (13/X)
État membre	Italie
Numéro de référence de l'État membre	—
Nom de la région (NUTS)	LOMBARDIA Régions non assistées
Organe octroyant l'aide	Regione Lombardia — DG Attività produttive, Ricerca e Innovazione P.zza Città di Lombardia 1 — 20124 — Milano (MI) <a href="http://www.industria.regione.lombardia.it">www.industria.regione.lombardia.it</a>
Titre de la mesure d'aide	Realizzazione di progetti di ricerca industriale e sviluppo sperimentale nel settore delle smart cities and communities
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	— Legge regionale n. 1 del 2 febbraio 2007 «Strumenti di competitività per le imprese e per il territorio della Lombardia» — POR FESR 2007-2013 Regione Lombardia approvato con Decisione della Commissione Europea C(2007) 3784 dello 1.8.2007 — Deliberazione della Giunta Regionale n. IX/4321 del 26.10.2012 che introduce nelle Linee Guida di Attuazione dell'Asse 1 del POR FESR 2007-2013 (DGR VIII/8298 del 29 ottobre 2008) la nuova Azione E «Smart Cities and Communities» — D.d.u.o. 29 marzo 2013 —
Type de mesure	Régime d'aide
Modification d'une mesure d'aide existante	—
Durée	29.3.2013-31.12.2015
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide
Type de bénéficiaire	PME, grande entreprise
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 8,40 (millions)
Pour les garanties	EUR 8,40 (millions)
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention directe
Référence à la décision de la Commission	—
Si cofinancement par des fonds communautaires	POR FESR 2007-2013 Regione Lombardia approvato con Decisione della Commissione Europea C(2007) 3784 dello 1.8.2007 — EUR 6,50 (millions)

Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Recherche industrielle [art. 31, paragraphe 2, point b)]	40 %	0 %
Développement expérimental [art. 31, paragraphe 2, point c)]	40 %	0 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

[http://www.industria.regione.lombardia.it/cs/Satellite?c=Attivita&childpagename=DG\\_Industria%2FWrapperBandiLayout&cid=1213594357406&p=1213594357406&packedargs=menu-to-render%3D1213277013814&pagename=DG\\_INDWrapper](http://www.industria.regione.lombardia.it/cs/Satellite?c=Attivita&childpagename=DG_Industria%2FWrapperBandiLayout&cid=1213594357406&p=1213594357406&packedargs=menu-to-render%3D1213277013814&pagename=DG_INDWrapper)

Numéro de référence de l'aide d'État	SA.36587 (13/X)	
État membre	Italie	
Numéro de référence de l'État membre	—	
Nom de la région (NUTS)	LIGURIA Zones mixtes	
Organe octroyant l'aide	REGIONE LIGURIA VIA FIESCHI 15 — 16121 GENOVA <a href="http://www.regione.liguria.it">www.regione.liguria.it</a>	
Titre de la mesure d'aide	POR FESR 2007-2013 Asse 1 linea di attività 1.2.4 «Ingegneria finanziaria» — fondo prestiti rimborsabili	
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Deliberazione della Giunta regionale n. 186 del 22.2.2013 pubblicata sul BURL n. 12 del 20.3.2013 e n. 14 del 3.4.2013	
Type de mesure	Régime d'aide	
Modification d'une mesure d'aide existante	—	
Durée	2.4.2013-31.12.2013	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Type de bénéficiaire	PME	
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 26,00 (millions)	
Pour les garanties	EUR 26,00 (millions)	
Instrument d'aide (art. 5)	Prêt à taux réduit	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	Fondo Europeo di Sviluppo Regionale — FESR — EUR 7,38 (millions)	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aides à l'investissement et à l'emploi en faveur des PME (art.15)	20 %	—

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

<http://www.regione.liguria.it/argomenti/affari-e-fondi-europei/por-fesr-2007-2013/bandi/asse-1-azione-124/azione-124-fondo-prestiti-rimborsabili.html>

Numéro de référence de l'aide d'État	SA.36589 (13/X)	
État membre	Espagne	
Numéro de référence de l'État membre	—	
Nom de la région (NUTS)	ASTURIAS Article 107(3)(c)	
Organe octroyant l'aide	Consejería de Economía y Empleo del Principado de Asturias Plaza de España, 1 . 33007 Oviedo — Asturias — España www.asturias.es	
Titre de la mesure d'aide	Ayudas para la ejecución de proyectos de I+D+i	
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Resolución de 8 de abril de 2013, de la Consejería de Economía y Empleo del Principado de Asturias (Boletín Oficial del Principado de Asturias, nº 88, de 17 de abril de 2013)	
Type de mesure	Régime d'aide	
Modification d'une mesure d'aide existante	—	
Durée	17.4.2013-31.12.2014	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Type de bénéficiaire	PME, grande entreprise	
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 5,00 (millions)	
Pour les garanties	EUR 5,00 (millions)	
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention directe	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	Programa Operativo FEDER — EUR 4,00 (millions)	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aides aux études de faisabilité technique (art. 32)	40 %	—
Aides aux jeunes entreprises innovantes (art. 35)	210 000 EUR	—
Recherche industrielle [art. 31, paragraphe 2, point b)]	50 %	20 %
Développement expérimental [art. 31, paragraphe 2, point c)]	25 %	20 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

<https://sede.asturias.es/portal/site/Asturias/menuitem.1003733838db7342ebc4e191100000f7?vgnextoid=d7d79d16b61ee010VgnVCM1000000100007fRCRD&fecha=17/04/2013&refArticulo=2013-06966&i18n.http.lang=es>

Numéro de référence de l'aide d'État	SA.36614 (13/X)	
État membre	Hongrie	
Numéro de référence de l'État membre	—	

Nom de la région (NUTS)	Hungary Article 107(3)(a), Article 107(3)(c)	
Organe octroyant l'aide	Nemzetgazdasági Minisztérium 1051 Budapest, József nádor tér 2-4. <a href="http://www.kormany.hu/hu/nemzetgazdasagi-miniszterium">http://www.kormany.hu/hu/nemzetgazdasagi-miniszterium</a>	
Titre de la mesure d'aide	A fejlesztési adókedvezmény energiahatékonyságot szolgáló beruházási jogcíme	
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	A társasági adóról és az osztalékadóról szóló 1996. évi LXXXI. törvény 22/B. § (1) bekezdés l) pontja	
Type de mesure	Régime d'aide	
Modification d'une mesure d'aide existante	—	
Durée	1.1.2013-31.12.2014	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Type de bénéficiaire	PME, grande entreprise	
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	HUF 1 000,00 (millions)	
Pour les garanties	HUF 1 000,00 (millions)	
Instrument d'aide (art. 5)	Autre forme d'avantage fiscal	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	—	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Régime d'aide	50 %	20 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

<http://www.magyarkozlony.hu/pdf/15066>

2012. évi CLXXVIII. törvény 36. § (1) bekezdés

Numéro de référence de l'aide d'État	SA.36617 (13/X)	
État membre	Estonie	
Numéro de référence de l'État membre	—	
Nom de la région (NUTS)	Estonia Article 107(3)(a)	
Organe octroyant l'aide	Ettevõtluse Arendamise Sihtasutus Lasnamäe 2, 11412 Tallinn, Estonia <a href="http://www.eas.ee">http://www.eas.ee</a>	
Titre de la mesure d'aide	Turismitoodete arendamise toetamise meede	
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Majandus- ja kommunikatsiooniministri 19. augusti 2008. a määrus nr 74 „Turismitoodete arendamise toetamise tingimused ja kord” (RTL, 26. 8.2008, 72, 1012)	

Type de mesure	Régime d'aide	
Modification d'une mesure d'aide existante	Modification X 6/2008	
Durée	19.4.2013-31.12.2013	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Type de bénéficiaire	PME, grande entreprise	
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 7,50 (millions)	
Pour les garanties	EUR 7,50 (millions)	
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention directe	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	Euroopa Regionaalarengu Fond — EUR 7,50 (millions)	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Régime d'aide	50 %	20 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

<https://www.riigiteataja.ee/akt/116042013016>

Numéro de référence de l'aide d'État	SA.36623 (13/X)	
État membre	Allemagne	
Numéro de référence de l'État membre	—	
Nom de la région (NUTS)	MECKLENBURG-VORPOMMERN Article 107(3)(a)	
Organe octroyant l'aide	Ministerium für Energie, Infrastruktur und Landesentwicklung Mecklenburg-Vorpommern Schloßstraße 6-8 19053 Schwerin <a href="http://www.regierung-mv.de/cms2/Regierungsportal_prod/Regierungsportal/de/vm/">http://www.regierung-mv.de/cms2/Regierungsportal_prod/Regierungsportal/de/vm/</a>	
Titre de la mesure d'aide	Richtlinie zur Gewährung von Darlehen zur Förderung von Klimaschutz-Projekten in Mecklenburg-Vorpommern (Klimaschutz-Darlehensprogramm)	
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Amtsblatt Mecklenburg-Vorpommern 2013, S. 265	
Type de mesure	Régime d'aide	
Modification d'une mesure d'aide existante	—	
Durée	9.4.2013-31.12.2015	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Type de bénéficiaire	PME, grande entreprise	

Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 3,33 (millions)	
Pour les garanties	EUR 3,33 (millions)	
Instrument d'aide (art. 5)	Prêt à taux réduit	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	CCI-Code: 2007DE161PO003 — EUR 10,00 (millions)	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aides environnementales en faveur des investissements dans les économies d'énergie (art. 21)	45 %	20 %
Aides environnementales en faveur des investissements dans la promotion de l'énergie produite à partir de sources d'énergie renouvelables (art. 23)	45 %	20 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

[http://www.lfi-mv.de/cms2/LFI\\_prod/LFI/content/de/Foerderungen/Klimaschutz%2c\\_erneuerbare\\_Energien\\_Energieeffizienz/\\_Foerderungen/Darlehen\\_zur\\_Foerderung\\_von\\_Klimaschutz-Projekten/\\_Content/\\_Dokumente/Richtlinie\\_vom\\_08.04.2013.pdf](http://www.lfi-mv.de/cms2/LFI_prod/LFI/content/de/Foerderungen/Klimaschutz%2c_erneuerbare_Energien_Energieeffizienz/_Foerderungen/Darlehen_zur_Foerderung_von_Klimaschutz-Projekten/_Content/_Dokumente/Richtlinie_vom_08.04.2013.pdf)